

Grand-Duché de Luxembourg

Association d'Assurance contre les Accidents – Section Industrielle
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports
Service National de la Sécurité dans la Fonction Publique

Form. S-No 41

**DECLARATION DES ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES
NECESSITANT LE CONCOURS DE TIERCES PERSONNES**

Dans des situations spéciales, des parents d'élèves et d'autres tiers collaborant bénévolement et accessoirement à une activité scolaire ou périscolaire, peuvent bénéficier de l'extension de l'assurance obligatoire contre les accidents au sens des dispositions du règlement grand-ducal afférent du 30 mai 1974, au même titre que les élèves et les enseignants, même s'ils ne sont pas rémunérés, à condition que cette collaboration ait été autorisée par le responsable et communiquée au préalable moyennant la présente formule.

REMARQUES:

1. A l'exception des cas urgents, la présente déclaration est à adresser **avant** le début des activités au:
Service National de la Sécurité dans la Fonction Publique
63, avenue de la Liberté L – 1931 LUXEMBOURG
Fax: 264836-11
2. La signature du responsable, c-à-d de l'autorité communale voire du directeur de l'établissement et celle du titulaire de classe sont obligatoires.

ECOLE(S), COMMUNE(S), INSTITUT(S), ETC.: (nom et adresse)

.....
.....
.....

CLASSE(S):

.....

TITULAIRE(S):

.....
.....

NATURE DES ACTIVITES PREVUES: (Désignation des activités scolaires ou périscolaires – En cas de transports scolaires ou de déplacements, prière de spécifier aussi **les trajets**)

.....
.....
.....

– verso –

MOTIFS EN FAVEUR DE LA COLLABORATION DE TIERCES PERSONNES: (p. ex.: surveillance, transport scolaire, etc.)

.....
.....

DUREE DES ACTIVITES: (périodes, horaires réguliers, dates, heures, etc.)

.....
.....
.....

PERSONNE(S) CONCERNEE(S):

Prière d'utiliser plusieurs fiches en cas de plusieurs activités de natures différentes

Nom, prénom, adresse privée	Profession, nom et adresse de l'employeur éventuel	Indemnité éventuelle

....., le

cachet et signature du responsable
(autorité communale resp. direction de l'établissement)

signature du titulaire

Visa du service national de la
sécurité dans la fonction publique